



## **RENDEZ-VOUS POST PERMIS**

Conducteurs novices, des stages de formation post-permis seront proposés dans notre établissement DRIVESCOP et animés par un enseignant de la conduite titulaire de l'attestation « animation Post Permis Conducteur Novices ».

### **Le déroulement des stages**

Ces formations comprennent des phases d'animation et des ateliers en salle.

Les stagiaires seront formés à partir de cas concrets centrés sur les thèmes de la vitesse, de l'alcool, de la fatigue et de la vigilance.

Les évolutions en matière de réglementation, d'infrastructures et de techniques automobiles seront traitées.

### **Objectifs**

Ces stages permettent d'échanger sur son expérience de la conduite, d'appréhender les limites du système de circulation et de comprendre la conduite comme une activité sociale, nécessitant le respect de normes, des règles et des lois.

### **Réduction de la période probatoire**

Sur la base du volontariat ; les jeunes conducteurs qui acceptent de suivre cette formation, verront leur période probatoire raccourcie à deux ans au lieu de trois ans et de deux ans à un an et demi pour ceux ayant fait la conduite accompagnée. Ainsi au bout de deux années ou un an et demi (pour les AAC) sans commettre aucune infraction donnant lieu à un retrait de points, ils verront leur capital points augmenter jusqu'à 12 points.